
Défaillances des AMS des chaudières (350)

Yann Vessiller <Yann.Vessiller@vale.com>

4 juin 2021 à 16:43

À : "delphine.gery@gouv.nc" <delphine.gery@gouv.nc>, Romain MAILLOT <romain.maillot@gouv.nc>

Bonjour,

Comme discuté tout à l'heure avec toi Romain, je vous informe que nous avons à présent dépassé les 30 jours sans mesure de poussière sur la chaudière 3 (32 jours sans mesure au 31 mai).

Cette limite est indiquée à l'article 11.10.3 de l'ICPE de l'Usine.

Je reste à disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

A bientôt,

Yann

De : Yann Vessiller

Envoyé : mardi 18 mai 2021 14:30

À : 'delphine.gery@gouv.nc' <delphine.gery@gouv.nc>; Romain MAILLOT <romain.maillot@gouv.nc>

Objet : Défaillances des AMS des chaudières (350)

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]